

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de SOISSONS (Aisne), 76 rue Saint Martin,
en **UN SEUL LOT**

MARDI 24 MARS 2026 à 10 HEURES

COMMUNE DE BRENLY (Aisne - 02210)

Un terrain cadastré :

- section ZB n°13, lieudit « Le Chemin d'OULCHY », pour 18 a 00 ca ;
 - section ZB n°14, lieudit « Le Chemin d'OULCHY », pour 06 a 40 ca ;
 - section A n°722, lieudit « Au-dessus du Beau Moulin », pour 06 a 60 ca,
- Soit une contenance totale de 31 a 00 ca

Les parcelles ne sont alimentées ni en eau ni en électricité.
Libre d'occupation.

MISE A PRIX: 12.000,00 €

avec faculté de baisse d'un quart (**9.000,00 €**), puis du tiers (**8.000,00 €**)
en cas de carence d'enchères

ENCHÈRES MINIMUM : 200,00 € (DEUX CENTS EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions stipulées au cahier des Conditions de vente déposé au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de SOISSONS (Aisne) et au Cabinet de l'avocat poursuivant, où il peut être consulté. Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de SOISSONS. Caution 3.000 €.

VISITES SUR PLACE : JEUDI 12 MARS 2026 de 09H30 à 10H30

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

Maître Karine CORROY, Avocat au barreau de SOISSONS (02200), Tél : 03.23.69.01.80 ou Maître Pierre LOMBARD, Avocat au barreau de SAINT-QUENTIN (02100), Tél 03.23.67.85.01 - Au GREFFE DU JUGE DE L'EXECUTION TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SOISSONS. Tél 03.23.76.39.39.